



Établissements scolaires

Chaque jour, plus de 1 870 enfants fréquentent les sept écoles publiques de Sceaux, entretenues par la Ville. La commune compte également une école primaire privée.



Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires s'effectuent sur le [portail Familles](#). La définition de la carte scolaire, les affectations dans les écoles et les inscriptions scolaires relèvent de la responsabilité du maire. Cependant, l'admission définitive à l'école maternelle ou élémentaire est prononcé par le





A l'école

De 7h30 à 18h30, la Ville propose diverses prestations de services dans les écoles pour favoriser l'épanouissement de l'enfant tout en facilitant la vie des parents.



Autour de l'école

Pour favoriser l'épanouissement et la socialisation de l'enfant, la Ville propose diverses activités le mercredi et pendant les vacances scolaires, ainsi que des séjours de loisirs.



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS